



Le Commissaire au budget se dit déterminé à collaborer avec les gouvernements décentralisés

Le Commissaire européen au budget, **Janusz Lewandowski**, a reconnu le rôle vital des autorités locales et régionales et a fait part de son intention de collaborer avec ces dernières dans le contexte de la révision du budget européen et au-delà. C'est à l'occasion d'un échange informel de haut niveau, qui s'est tenu le 17 mai à Bruxelles, que le Commissaire a exprimé cette position.

L'échange a réuni le Commissaire et des représentants de l'Assemblée des régions d'Europe (AER), de la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM), du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) et d'EUROCITIES.

Décentralisation et gouvernance multi-niveaux

"L'Europe doit se concentrer sur la manière d'améliorer le mécanisme de mise en œuvre de la politique de cohésion et je suis convaincu que cette amélioration passe nécessairement par un système de gestion décentralisé et une gouvernance multi-niveaux. Les autorités locales et régionales doivent se sentir impliquées dans la gestion des programmes et politiques, ce qui contribuerait à combler le fossé qui sépare la distante Bruxelles des citoyens européens, » **Janusz Lewandowski**, Commissaire européen au budget et à la programmation financière.

Politique de cohésion et organisation sectorielle des politiques de l'UE

« Nous sommes opposés à la renationalisation de la politique de cohésion. Cette dernière doit rester une politique européenne influente qui couvre toutes nos régions. En ce sens, les niveaux de gouvernement locaux et régionaux sont les partenaires naturels de la Commission européenne, » **Daniel Termont**, membre du Comité exécutif d'EUROCITIES et maire de Gand, Belgique.

« Il n'y a jamais eu, et ne devrait jamais y avoir, d'organisation sectorielle des politiques. La sectorialisation ne permettrait pas de réaliser des dépenses efficaces et productives et donnerait une mauvaise image de l'Europe aux yeux de ses citoyens, » **Klaus Klipp**, Secrétaire général de l'ARE.

Gestion des fonds européens

« Les fonds de l'Union européenne créent des opportunités de croissance et d'innovation qu'il serait impossible d'envisager par l'utilisation de nos simples budgets. Nous craignons qu'une réduction drastique ou une absence de fonds au cours de la prochaine période de programmation pourrait causer de grands torts à notre économie et menacer les efforts entrepris jusqu'ici, » **Carolyn Rule**, membre du cabinet Economie et régénération au Conseil de Cornouailles, Royaume-Uni.

« Les fonds structurels ne sont pas des instruments mais une politique destinée aux régions en retard de développement et à la compétitivité. Nous devons assurer aux autorités locales et régionales faisant usage de ces fonds que la politique de cohésion va rester indépendante et se consolider dans l'avenir, », **Eleni Marianou**, Secrétaire générale de la CRPM.

« Dans le contexte d'une éventuelle européanisation des fonds, je pense que l'UE doit être compétitive et devrait donc maintenir une approche et des ambitions équilibrées. Nous devons éviter le démantèlement des politiques existantes, » **Janusz Lewandowski**, Commissaire européen au budget et à la programmation financière.

« A titre d'exemple, les petits projets, les projets interrégionaux et les projets publics-privés peuvent apporter une valeur ajoutée aux politiques de l'Union européenne tout en mobilisant les citoyens au niveau local. Il est dès lors très important que le budget européen ne se concentre pas uniquement sur les grands projets afin que les petites municipalités et régions puissent participer à la mise sur pied des projets européens et que chacun puisse bénéficier des fonds communautaires, » **Frédéric Vallier**, Secrétaire général du CCRE.

Assemblée des régions d'Europe : www.aer.eu

Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe : www.crpm.org

Conseil des communes et régions d'Europe : www.ccre.org

EUROCITIES: www.eurocities.eu